

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÊTS

---

### L'Hôtel du Régent et les Anciennes Hostelleries de Villers-Cotterêts

---

L'Hôtel du Régent qui a ouvert ses portes en décembre 1970, ne fait que reprendre dans les mêmes lieux la tradition de l'hostellerye de la Croix d'Or qui fut célèbre à Villers-Cotterêts aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il n'a pas paru opportun de revenir à cet ancien nom à raison des confusions qui auraient pu se produire avec l'Hôtel de la Croix d'Or de Soissons. Mais le nom du Régent rappelle bien la période faste de notre cité.

La réputation de cet Hôtel de la Croix d'Or est due à l'importance qu'avait jadis l'étape de Villers-Cotterêts sur la route de Reims et du Nord. Il fallait prévoir où coucher tous les 30 kilomètres environ et Villers-Cotterêts était la dernière étape avant celle de Soissons. Grands personnages, négociants, chacun s'arrêtait ainsi dans notre ville.

Si l'on se rapporte à la carte de l'itinéraire de Paris à Reims éditée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la première « couchée » était à Dammartin, la seconde à Villers-Cotterêts, la troisième à Soissons ; de là on pouvait aller à Fismes puis à Reims, ou au contraire aller vers le Nord. Cette carte nous indique aussi où l'on pouvait faire halte pour se sustenter ou pour se rafraîchir : entre Dammartin et Villers-Cotterêts, Nanteuil-le-Haudoin fait l'objet d'une mention spéciale « dîner et cabaret » ce qui montre que le repas du matin était spécialement prévu ; on l'appelait alors dîner tandis que le repas du soir s'appelait souper. Levignen et Gondreville ne portent que la mention cabaret. Entre Villers-Cotterêts et Soissons, nous trouvons le cabaret de Vertefeuille et à l'écart de la grande route, ceux de la Croix de fer et de la Folie.

En outre, Villers-Cotterêts, séjour favori des ducs d'Orléans, comportait de nombreux officiers : maîtrise des eaux et forêts, capitainerie des chasses, sans oublier l'Administration du Bailliage établie à Villers-Cotterêts sur l'insistance du duc d'Orléans. La présence fréquente des ducs augmentait au surplus le nombre des visiteurs qu'il fallait loger.

On ne saurait oublier, par ailleurs, qu'à cette époque, la foire de Villers-Cotterêts et ses marchés attiraient quantité de marchands et faisaient de la cité un centre commercial particulièrement en

matière de bois, comme l'indique en ces termes, l'édit du 10 septembre 1703, créant le bailliage de Villers-Cotterêts : « La plupart « des habitants desdits lieux (ceux qui allaient constituer le nou- « veau bailliage) étant obligés à cause du commerce du bois d'aller « souvent à Villers-Cotterêts où siège la maîtrise des Eaux et « Forêts. »

C'est pourquoi on constate, non sans un certain étonnement, qu'il y avait au XVIII<sup>e</sup> siècle 35 « hostelleries » à Villers-Cotterêts situées essentiellement sur la route de Paris (actuelle rue du Général-Leclerc), sur la rue de Villers-les-Moynes (rue du Général-Mangin et rue de Soissons) ainsi que sur la place principale, près de l'église, et rue de l'Ormelaye ou du Lormet (rue Alexandre-Dumas). En certains endroits, les hostelleries se touchaient presque ; elles constituaient un élément de richesse du pays, ce qui amenait d'ailleurs beaucoup de personnages au service des ducs d'Orléans à en devenir acquéreurs, quitte à les faire exploiter par des spécialistes de la profession.

M. Roch, dans son précieux ouvrage : Villers-Cotterêts historiographié par ses rues, nous donne des éléments qui permettent de retracer l'histoire de ces hostelleries. C'est essentiellement grâce à la documentation qu'il a réunie que nous pouvons en connaître les caractéristiques.

Ces hostelleries étaient de natures fort différentes et correspondaient aux diverses catégories de clients. L'Etoile d'Argent recevait surtout « les meneurs de gros bétail » et les marchands de « musles et de bourricquets ». L'hostellerie de l'Ange était le centre de réunion des vivandiers et regrattiers ainsi que des meuniers qui venaient à la halle aux blés deux fois la semaine. Les marchands de bois se retrouvaient de préférence à l'hostellerie du Coq dont les écuries pouvaient recevoir jusqu'à 30 chevaux. L'hostellerie du Cheval Blanc accueillait les petites gens : « gens à pied mais de bon et francq aveu ». Tandis que l'hostellerie du Sauvage accueillait de préférence les piqueurs et palefreniers du vautrait de Monseigneur le duc d'Orléans.

Quant à l'hostellerie de la Licorne, elle mérite une mention spéciale ; c'est là que Molière et ses compagnons vinrent, en septembre 1664, lorsqu'ils furent appelés à jouer devant Monsieur, frère du Roy, Tartufe, qui venait d'être défendu à Versailles. L'hôtel appartenait alors au sieur La Fontaine auquel son cousin, notre célèbre fabuliste, avait recommandé Molière ; le coût du séjour de la troupe s'éleva à 13 livres, 6 sols et 3 deniers. Pour ce qui est des bateleurs et comédiens de passage, ils descendaient de préférence au Sans Souci.

Les ecclésiastiques avaient aussi leurs préférences : les chartreux de Bourg-Fontaine conseillaient l'hostellerie de Saint-Nicolas et

celle de Saint-Louis sur lesquelles ils percevaient certaines redevances. Les dames religieuses de Saint-Rémy préconisaient la Boule d'Or Couronnée, à raison de la qualité de sa cuisine. Quant à l'Abbé prémontré de Villers-Cotterêts, il avait accordé à l'hostellerye des Trois Rois, située à 3 toises et 3 pieds du porche de l'église, le privilège de faire des gaufres à l'entrée de l'église le jour des fêtes religieuses.

Certaines hostelleryes joignaient d'ailleurs à leur établissement des commerces particuliers : la pâtisserie à l'hostellerye de la Providence, la rôtisserie, notamment pour les oies, à l'hostellerye du Heaume, la charcuterie à l'hostellerye de la Hure, la boucherie à l'hostellerye de Saint-Nicolas.

La jeunesse avait aussi ses lieux préférés car on y dansait ; à l'hostellerye de Saint-Louis, le ménétrier Bocquillon et le lieutenant des violons du duché de Valois, Adrien Salmon, enthousiasmaient les jeunes couples qui dansaient sur le pré. On dansait aussi à la Bannière de France.

Il y avait également des lieux moins bien famés, la Croix Rouge et surtout à la Clicaudine où l'on trouvait six servantes aux mœurs faciles, et qui avait obtenu l'autorisation de rester ouvert deux heures franches après le couvre-feu, ce qui provoquait parfois quelques désordres.

Nous ne saurions manquer de citer aussi l'Escu de France tenu en 1699 par Marguerite Prévost, veuve d'Henri Prévost, ancien garde des plaisirs de S.A.R. Monsieur, frère du Roy, aïeule maternelle d'Alexandre Dumas ; l'hôtel passa ultérieurement aux Labouret par suite du mariage de Marie Joseph Prévost avec Claude Labouret, ancien officier de la bouche des ducs d'Orléans ; c'est en cet hôtel que le futur général Dumas connut celle qui devait être son épouse, Marie Louise Elisabeth Labouret.

---

Mais ce qui faisait la gloire de l'hostellerye de Villers-Cotterêts, c'étaient les hôtels destinés à recevoir les grands personnages de la Cour, les dignitaires ecclésiastiques, les hôtes de marque : la Croix d'Or qui reprend aujourd'hui la tradition sous le nom d'Hôtel du Régent, ainsi que le Lion d'Or, la Boule d'Or Couronnée et l'Espée Royale qui tous trois ont disparu.

A l'élégance de la demeure, à l'importance des écuries et remises, il fallait allier la qualité des repas ; aussi ce sont des spécialistes de la gastronomie à qui ont fait appel. Lorsqu'en 1656, Jehan Destome prend notre Hôtel de la Croix d'Or, il est précisé dans l'acte que : « la bonne connaissance et renommée de sa maison » et hostellerye de la Croix d'Or, sera hautement et à toujours « maintenue par ledict preneur Jehan Destome, auparavant officier

« de la bouche du camp volant de hault et puissant seigneur,  
« Monseigneur Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. »

Quant au Lion d'Or, un acte de 1592 nous indique que J. B. Le Francq qui prend la direction de la cuisine a été ayde des cuisines royales de la maison de Fontainebleau. Cet art consommé de la bonne chère incite parfois certains à exagérer aussi l'addition. Roch nous rappelle la pittoresque aventure de l'Archevêque de Reims descendu à l'Hôtel de la Boule d'Or Couronnée, étonné de voir le prix d'un « œuf à la coque soigné » et demandant : les œufs sont donc bien rares ici, ce à quoi le maître d'hôtel répondit imperturbablement : « ce ne sont point les œufs qui sont rares ici, Monseigneur, ce sont les Archevêques. » Heureusement, ces mœurs ne sont plus de mise aujourd'hui.

L'Hôtel de l'Espée était, par ailleurs, célèbre par ses grillades et sa cuisine faite au charbon de bois.

Les ducs d'Orléans tenaient beaucoup à suivre la situation des hostelleries de Villers-Cotterêts et à être certains de la valeur professionnelle des propriétaires des plus importantes ; certains d'entre eux avaient été d'ailleurs auparavant au service des ducs. Tous savaient que leur prospérité dépendait surtout de celle de ces derniers. Il est curieux de voir à ce sujet quel fut le rôle des hostelleries, lors des fêtes données en 1722 par le Régent, lors des passages du jeune Louis XV à l'occasion de son sacre.

Le « Mercure de France » de novembre 1722 s'exprime ainsi :  
« L'intention de S.A.R. était de faire tenir tables ouvertes non  
« seulement pour les personnes de distinction et pour tous les  
« acteurs de la fête, mais aussi pour tous les curieux qu'elle attire-  
« rait. Les hostelleries du bourg et les cabarets des environs, pour  
« se conformer aux ordres de Monseigneur le duc d'Orléans, devaient  
« recevoir et traiter tous les survenants, en véritables chevaliers  
« errants et n'exiger que des politesses pour paiement. Sancho  
« Pança n'eut point essayé là, la douloureuse aventure de son  
« bernement.

« Le Roi revint du sacre le 2 novembre de retour de Reims ;  
« ce jour là, à midi, on tira un coup de canon, c'était le signal  
« qui devait avertir les hostelleries du bourg de Villers-Cotterêts et  
« tous les cabarets des environs de traiter gratis tous ceux qui se  
« présenteraient à toute heure du jour et de la nuit pendant tout  
« le séjour que sa majesté ferait au Château de Villers-Cotterêts ».

Ces journées furent l'occasion de joyeuses libations qui n'allèrent pas sans provoquer chez les plus ardents convives et buveurs quelques troubles digestifs. Ces fêtes restèrent célèbres et la note payée par le duc d'Orléans dut représenter une somme coquette.

Nous ne saurions énumérer les personnages illustres qui vinrent dans nos hostelleries de Villers-Cotterêts aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>

siècles, mais il est curieux de rappeler qu'il en était ainsi encore pendant une partie du XIX<sup>e</sup> siècle et que ces hôtels ont reçu la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry, le roi Charles X, Louis-Philippe et même Napoléon III, ainsi qu'à raison des chasses, le prince de Condé ; le prince de Joinville et le duc d'Aumale y venaient fréquemment ; ces deux derniers descendaient souvent à l'hôtel de l'Espée alors tenu par la famille Picot, des Picot de Noue.

---

Si l'on regarde l'histoire propre de notre hostellerie de la Croix d'Or, désormais appelée le Régent, on est frappé d'abord de son ancienneté car elle existait en ce même lieu dès 1575 où le possesseur était le sieur Henry Le Hasleux ou Le Hasleur qui eut pour successeur en 1596 Pacosme Jentel.

On ne peut pas ne pas être impressionné, d'autre part, par l'élégance et l'importance des bâtiments qui étaient destinés à recevoir de hautes personnalités. Il fallait une noble façade ; son harmonie nous attire avec ses fenêtres surmontées de mascarons, son balcon en fer forgé et son grand portail. Il fallait un intérieur plaisant ce qui amena d'importantes transformations au XVIII<sup>e</sup> siècle dont nous pouvons préciser l'époque grâce aux recherches de M. Roch.

C'est en 1725 qu'Estienne Mercier qui tenait l'hostellerie, la remit à sa sœur Catherine François Mercier, épouse de François Coquet, lequel mourut en 1743. Un état des lieux dressé le 29 septembre 1747 nous précise que cette dame Mercier-Coquet avait fait « restaurer et enjoliver tant à l'intérieur que dehors, de « peintures, moulures, sculptures, panneaux et tapisseries de Ber-  
« game et trumeaux de glaces et peintures ». Il est vraisemblable que c'est de cette époque que datent les charmantes boiseries que l'on trouve au rez-de-chaussée dans la salle d'accueil et les boiseries ainsi que la cheminée de la belle chambre du premier étage donnant sur la cour.

L'importance de la cour intérieure nous frappe également ; il était, en effet, nécessaire d'avoir de grandes écuries, des remises et des logements pour le personnel de la suite des hôtes. Les deux grandes bornes du portail d'entrée marquent encore le passage des carrosses. La vasque centrale servait d'abreuvoir.

Quant à l'ameublement, il nous est difficile de décrire ce qu'il pouvait être, mentionnons seulement certains objets d'usage qui nous sont précisés pour d'autres hôtels de Villers-Cotterêts, comme les pots de chambre en étain et rappelons qu'il était de tradition de mettre à la disposition des hôtes, un livre d'heures ou un catéchisme, ce qui n'impliquait d'ailleurs nullement l'obligation de s'en servir.

Parmi les objets indispensables à toute hostellerie, nous ne saurions manquer de mentionner l'importance des flambeaux. Il arrivait parfois que de grands personnages, souvent habitués à être précédés de domestiques, oublie de prendre leur luminaire avant de monter dans leur chambre ; tel fut notamment le cas du prince de Joinville, montant allègrement l'escalier, qui s'amusa beaucoup en entendant la patronne de l'Hôtel de l'Ecu, oublieuse du protocole, crier à une servante : « monte-lui vite un bougeoir, il va se casser la gueule ».

A côté du gîte, la table comptait aussi beaucoup ; nous avons vu qu'avant de céder la Croix d'Or à Jehan Destome en 1656, le précédent tenancier tint à préciser que ce dernier avait la compétence voulue qu'il avait acquise comme officier de la bouche du camp volant du vicomte de Turenne.

On conçoit donc qu'à raison de l'importance de cette hostellerie et du passage de personnes de haute qualité, les ducs d'Orléans aient tenu à en connaître les tenanciers.

En 1692, l'hostellerie est tenue par un sieur Albin Dancre qui est en même temps greffier des présentations du bailliage et autres juridictions de Valois. Marie-Françoise Mercier qui hérite en 1748 de sa tante Coquet-Mercier laquelle avait embelli l'immeuble, va épouser en 1749 Jehan-Philippe Larron de Vitry, officier de S.A.S. Monseigneur le duc d'Orléans, qui fut concierge de la vénerie du duc d'Orléans, « sise vis-à-vis ladite Croix d'Or ». C'est « avec le bon plaisir de Monseigneur » que sa fille Françoise épouse Nicolas Maugras, propriétaire de l'hostellerie du Lion d'Or, qui devint ensuite maître de la Croix d'Or et succéda à son beau-père dans la charge de concierge de la vénerie de S.A.S.

Nous voyons par ailleurs « très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis de Bourbon, premier prince du sang, duc d'Orléans, ... étant présentement en son château de Villers-Cotterêts, signer en août 1784 le contrat de mariage de la fille de N. C. Maugras avec Etienne Thévenin, officier de la chambre de S.A.S. Monseigneur le duc d'Orléans ». Le nombre des témoins est impressionnant : ce sont des officiers au service du duc, l'abbé de Villers-Cotterêts, messire Edme-François d'Estrées...

M. Roch nous précise que « le contrat contient encore ces quelques lignes, très appréciables (nonobstant la condition un peu macabre qu'elles contiennent) : ...« Et d'autant que ce mariage est « agréable à Monseigneur, S.A.S. a bien voulu accorder cinq cents « livres de pension annuelle et viagère à la demoiselle Maugras, « qui, toutefois, ne commencera à courir que du jour du décès du « sieur Thévenin, son futur. »

Peu d'années après, avec la Révolution, finit la grande période de l'hostellerye à Villers-Cotterêts ; le château devient bien national, la maîtrise des eaux et forêts, la capitainerie des chasses, les équipages, même le bailliage disparaissent. L'hostellerye est vendue en 1810 par Louis-Joseph Maugras à M. Hutin Bonnard puis passe à sa fille, M<sup>me</sup> Ruelle en 1828. Celle-ci d'une bonté proverbiale y donne surtout abri aux malheureux. Si la grande période de splendeur due à la présence des ducs d'Orléans a fini avec la Révolution, une autre profonde modification économique va intervenir au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'arrivée du chemin de fer à Villers-Cotterêts en 1861. Le rôle d'étape de la cité est fini. Pour l'hostellerye ce n'est plus qu'un modeste bourg qui compte en 1861 seulement 3.567 habitants ; encore faut-il pratiquement déduire de ce chiffre, environ 800 personnes qui vivent au dépôt de mendicité et ne sont pas susceptibles d'apporter de la clientèle à des hôtels. Aussi comprend-on que lorsque l'hostellerye de la Croix d'Or ferme ses portes en 1864, personne ne se présente pour en reprendre l'exploitation.

Heureusement, l'immeuble est alors acheté, le 16 Mars, par le vicomte de Chézelles dont l'équipage va reprendre la tradition des chasses à courre en forêt de Retz, interrompue depuis 34 ans. Une période faste d'un autre genre s'ouvre alors pour la vieille demeure qui reçoit tous les grands veneurs de l'époque. M. Jacques Chauvin, dans son ouvrage sur la chasse à courre, a su nous retracer de façon vivante leurs personnalités. On comprend ainsi le rayonnement qu'a apporté à Villers-Cotterêts l'équipage « Picard-Piqu'hardi » du vicomte de Chézelles avec sa tenue bleu roi et ses parements ventre de biche.

Mais en 1882, la maison est à nouveau vendue ; elle sera ensuite, en 1890, la propriété de M. Paquin Bernard, négociant en bestiaux, puis de M. Rambach qui s'occupait du commerce des chevaux ; il aimait profondément cette maison et désirait lui conserver son caractère historique. Nous ne saurions sans émotion rappeler ici que cinq membres de cette famille moururent en déportation.

A la suite de ces épreuves, la maison n'ayant pu être entretenue, les toitures commencèrent à s'effondrer partiellement, certains éléments de planchers s'écroulèrent. On ne voyait pas comment pouvoir utiliser ce magnifique ensemble ; aussi, était-il question de récupérer le terrain après avoir démoli les bâtiments pour y édifier des constructions modernes.

Fallait-il désespérer et voir disparaître cette demeure sous prétexte que Villers-Cotterêts n'est plus le gîte d'étape indispensable comme aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ?

Non, la ville n'a pas voulu mourir ; au cours de ces dernières années, sous l'énergique impulsion de la municipalité et de son

mairie, M. Baur, en intime accord avec M. Desclève, alors maire de la commune de Pisseleux qui fait désormais partie de la même agglomération, nous avons vu de nombreuses et importantes entreprises s'implanter dans notre cité tandis que d'anciennes se développaient. Cette évolution amène un mouvement commercial nouveau, des visites techniques constantes d'ingénieurs et de dirigeants d'entreprises. En même temps, les besoins du tourisme évoluent et offrent de nouvelles perspectives. Il devenait donc indispensable d'augmenter à Villers-Cotterêts les facultés d'accueil ainsi que le souhaitaient l'Office du Tourisme et son Directeur, M. Bruaux.

Mais nous devons à M<sup>me</sup> Peytavin d'avoir senti qu'il fallait dans notre cité pleine de grands souvenirs historiques, conserver une des plus belles demeures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et permettre à ses hôtes de goûter le charme non seulement du grand confort mais aussi de la beauté du cadre.

On parle beaucoup et à juste titre du sauvetage des monuments en péril et dans notre secteur nous avons vécu des réalisations admirables. Nous sommes ici en présence d'une de ces réalisations. Elle a nécessité un immense effort mais elle a en plus le grand avantage de rendre la demeure qui vient d'être sauvée, vivante et utile.

Aussi, nous devons tous remercier profondément M<sup>me</sup> Peytavin de l'œuvre qu'elle a su réaliser avec audace, courage et persévérance. C'est pourquoi nous sommes sûrs de sa réussite à laquelle nous applaudissons d'avance.

A. MOREAU-NÉRET  
*Président de la Société Historique  
de Villers-Cotterêts.*

---